DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
ARRONDISSEMENT DE CHAUMONT
COMMUNE DE CONDES

COMPTE - RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 Mars 2021

L'an deux -mil-vingt-et-un
Le deux mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle des fêtes sous la présidence de *Monsieur Joël CLÉMENT*

En période de couvre-feu, l'assistance aux débats des organes délibérants ne constitue pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire.
La réunion s'est déroulée en l'absence de public

Etaient présents : Mmes et Mrs les conseillers municipaux :
Nathalie LUGNIER, Agnès TAILLANDIER, Joël CLÉMENT, Yves DELAGE, Jérôme JACQUOT, François BOUCHOT, Jonathan MARIOT, Jean-Michel NOCLERCQ
Joël FRANZ
Absent : Jean-Paul LESEUR

Monsieur Jean-Michel NOCLERCQ a été élu secrétaire.

En préambule, M. le Maire nous informe des difficultés qu'il rencontre à obtenir une information claire, de la part de l'Inspecteur d'Académie, sur le devenir de notre école...

☛ Renouvellement « Bail de Chasse » réf. : 01/2021

Nous n'avons reçu qu'une seule offre conforme. Toutefois, M François BOUCHOT nous informe qu'un autre adjudicataire serait intéressé. Celui-ci n'ayant pas déposé son offre écrite, le débat est engagé sur la nécessité de reporter le vote.
Considérant que ceci contraindrait le conseil à se réunir à nouveau rapidement, l'adoption de l'offre reçue conforme et avant notre réunion est mise au vote, à savoir : Demande de M Joël BRIZION, sollicitant le renouvellement du bail de chasse dans la forêt communale de Condes pour le lot n.1 « La Garguesse à DARMANNES et le lot n.2 « Les cinq Communautés à TREIX ».
Après délibéré, le Conseil Municipal adopte par 4 abstentions et 5 POUR, le renouvellement à l'amiable du droit de chasse de la forêt communale à Monsieur Joël BRIZION pour un montant fixe annuel de 800 €, pour une durée de 3 ans, soit du 1er juillet 2021 au 31 mars 2024 ; Un nouveau bail sera établi
Le loyer sera mis en recouvrement par les services administratifs de la Trésorerie chaque année et ne sera pas réindexé.
Monsieur CLÉMENT est autorisé à signer tous documents afférents à ce dossier.

☛ Adhésion au service de Conseil en énergie partagé réf. : 02/2021

L'Agglomération de Chaumont met à disposition de ses communes le service de Conseil en Energie Partagé (CEP).

Sur la base d'un inventaire du patrimoine communal le CEP apportera son expertise sur le bilan énergétique de la commune et présentera aux élus des programmes d'actions détaillant le potentiel d'économies réalisables et les voies possibles d'amélioration.

Le conventionnement appelle une participation de la commune d'un montant de 0.50 € HT/habitant.
A l'unanimité, le conseil approuve cette démarche et autorise le maire à signer la convention d'adhésion au service.

☛ Equipement Grange Communale

Il est nécessaire d'apporter l'électricité au sein des bâtiments dits « grange communale ».
Plusieurs solutions sont possibles. Par conséquent des devis seront demandés pour la pose de panneaux photovoltaïques et celle d'un compteur EDF.

☛ Travaux de voirie 2021 réf. : 03/2021

Plusieurs chantiers appellent notre attention.

- Les travaux d'enfouissement de la fibre rue du Petit Bois ont été effectués d'une manière déplorable par le sous-traitant d'Orange. Considérant l'absence de réponse et d'intervention suite aux demandes amiables du Maire, il est proposé d'engager un recours contre Orange.

- Route de JONCHERY : La DIR a proposé une subvention pour ces travaux de réfection d'une chaussée très dégradée voire dangereuse. Toutefois, la subvention étant censée couvrir l'ensemble de la chaussée. La Mairie de JONCHERY refusant, pour des raisons légitimes, de s'engager pour sa portion de route, le Maire est invité à reprendre contact avec la DIR afin de demander que la subvention partielle nous soit accordée pour les seuls travaux de la portion de Condes. Le dossier sera réétudié à l'issue.

- Chemin vicinal VC1 depuis l'immeuble dit « Ma Chaumière » jusqu'au parc à moutons. La décision est reportée à une date ultérieure pour prendre en compte une éventuelle intervention sur la portion de route citée précédemment.

- Chemin blanc, route de TREIX (vers l'antenne Bouygues). **ADOPTE**
- Chemin VC3, côte de TREIX. **ADOPTE**.
Pour la réfection de ces 2 chemins, les devis de l'Entreprise SA ANDRÉ BOUREAU sont validés et la somme totale sera portée au budget primitif 2021 au chapitre 21 compte 2152.
Un dossier de demande d'aide sur le fonds d'aménagement local sera déposé auprès du Département.

☛ Subventions communales

Considérant des informations contradictoires apportées par quelques-uns des conseillers municipaux, il est décidé de poursuivre la consultation et de reporter le débat à une prochaine réunion du Conseil.

☛ Affaires diverses

Deux remarques d'habitants de la commune sont évoquées.

- Les agriculteurs ne respectent plus les limites de labourage de leurs parcelles, réduisant ainsi la largeur des chemins.
Le Maire leur demandera de respecter les limites.

- La vitesse excessive est toujours constatée dans le village. Nous attendons l'attribution d'une subvention pour acquérir un radar pédagogique.
A défaut d'amélioration, la gendarmerie sera sollicitée pour verbaliser.

MAIRIE DE CONDES (HAUTE-MARNE)